

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce lundi 5 octobre 2015 à 20h00, à la salle municipale de Saint-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames Huguette St-Amand et Louise Boudreault
Messieurs Pierre Bérubé, Jacques Proulx, Serge Morin et Michel Bisson

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Monsieur Hugo Desormeaux

La directrice générale secrétaire trésorière, Sylvie Désilets est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

15-10-567

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk. »

15-10-568

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir dûment constaté le quorum, Monsieur le maire déclare la présente séance ouverte.

15-10-569

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Adoption du procès-verbal du 14 septembre 2015
6. Correspondances
7. Sécurité incendie
 - 7.1 Embauche du directeur du service incendie de St-Émile/Lac-des-Plages
8. Voirie
 - 8.1 Rapport du chef de voirie
 - 8.2 Demande de subvention de réhabilitation du réseau routier
 - 8.3 Programme Réhabilitation du réseau routier local
 - 8.4 TECQ
 - 8.5 Achat de pneus d'hiver pour le F-250
 - 8.6 Achat de l'équipement à neige pour le F-250
9. Urbanisme et environnement
 - 9.1 Rapport de l'inspecteur municipal par intérim
 - 9.2 Embauche de l'inspecteur municipal
 - 9.3 Avis de motion
 - 9.4 Projet surveillance des lacs
 - 9.5 Projet minier La Loutre
10. Loisirs et culture
 - 10.1 Dépouillement de l'arbre de Noël
 - 10.2 Comité de loisirs de St-Émile-de-Suffolk/Namur/Lac-des-Plages/Boileau
11. Affaires financières
 - 11.1 Dépôt des recettes du mois de septembre 2015
 - 11.2 Dépôt des comptes à payer du mois de septembre 2015
12. Autres
13. Rapport des délégations particulières des membres du conseil municipal
14. Période de questions
15. Levée de la séance

Il est résolu sur proposition de Monsieur Jacques Proulx, appuyé par Madame Louise Boudreault que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte l'ordre du jour décrit ci-dessus.

Adopté unanimement

15-10-570

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite l'assistance à formuler ses questions au conseil municipal.

15-10-571

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU MOIS SEPTEMBRE 2015

Il est résolu sur proposition de Monsieur Serge Morin, appuyé par Madame Huguette St-Amand, que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte le procès-verbal de la session du 14 septembre 2015.

Adopté unanimement

15-10-572

6. CORRESPONDANCES

7. SÉCURITÉ INCENDIE

15-10-573

7.1 Embauche du directeur du service incendie de St-Émile/Lac-des-Plages

CONSIDÉRANT QU'un comité a été mis en place afin de choisir un candidat;

CONSIDÉRANT QU'un de ces candidats c'est démarqué;

Il est résolu sur proposition de Monsieur Michel Bisson appuyé par Monsieur Serge Morin que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk avec l'approbation de la municipalité de Lac-des-Plages embauche Monsieur Jonathan Turpin au poste de directeur du service incendie de St-Émile/Lac-des-Plages et que le conseil mandate le maire ainsi que la mairesse de Lac-des-Plages à signer une entente de travail avec celui-ci.

Adopté unanimement

8. VOIRIE

15-10-574

8.1 Rapport du chef de voirie

Monsieur Alain Gagnon dépose son rapport du mois de septembre 2015

15-10-575

8.2 Demande de subvention de réhabilitation du réseau routier

CONSIDÉRANT QUE suite à l'annonce du nouveau programme de Réhabilitation du réseau routier local (RRRL) pour les routes retenues dans le cadre du projet Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL), les municipalités peuvent déposer des demandes de subvention pour 2017;

CONSIDÉRANT l'offre de la MRC de Papineau pour le service d'ingénierie pour la préparation de la demande, les relevés terrain et l'estimation actualisée des interventions à faire;

Il est résolu sur proposition de Monsieur Serge Morin appuyé par Monsieur Michel Bisson que le conseil accepte l'offre de service de la MRC de Papineau pour le service d'ingénierie pour la préparation de la demande, les relevés terrain et l'estimation actualisée des interventions à faire pour la présentation dans le cadre du nouveau programme de Réhabilitation du réseau routier local (RRRL) pour le Rang Bisson, au montant de 600\$.

Adopté unanimement

15-10-576

8.3 Programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet – redressement des infrastructures routières locales (RIRL)

CONSIDÉRANT QUE le conseil de St-Émile-de-Suffolk a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

CONSIDÉRANT QUE le conseil de St-Émile-de-Suffolk, désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transport du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

Il est résolu sur proposition de Madame Louise Boudreault appuyé par Monsieur Jacques Proulx que le conseil de la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet (RIRL).

Adopté unanimement

15-10-577

8.4 Programme d'infrastructure TECQ

ATTENDU QUE

La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est résolu sur proposition de Madame Huguette St-Amand appuyé par Madame Louise Boudreault, que

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Adopté unanimement

15-10-578

8.5 Achat de pneus d'hiver pour le camion F-250

Il est résolu sur proposition de Monsieur Michel Bisson appuyé par Monsieur Serge Morin que le conseil autorise la directrice générale à faire l'achat de 4 pneus d'hiver et 4 jantes de roues pour le camion F-250

Adopté unanimement

15-10-579

8.6 Achat de l'équipement à neige pour le camion F-250

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a envoyé une invitation à deux soumissionnaires pour l'achat d'équipement à neige, soit Les Machineries St-Jovite et Carle Ford;

CONSIDÉRANT QUE seulement Les Machineries St-Jovite ont répondues à l'appel;

Il est résolu sur proposition de Monsieur Serge Morin appuyé par Monsieur Jacques Proulx que le conseil accepte l'offre de Les Machineries St-Jovite, soit une pelle et une sableuse au montant de 15 863.23\$ (taxes en sus)

Adopté unanimement

9 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

15-10-580

9.1 Rapport de l'inspecteur par intérim

Monsieur Pierre Blanc dépose son rapport du mois de septembre 2015

15-10-581

9.2 Embauche de l'inspecteur municipal

CONSIDÉRANT QU'un comité a été mis en place afin de choisir un candidat;

CONSIDÉRANT QU'un de ces candidats c'est démarqué;

Il est résolu sur proposition de Monsieur Serge Morin appuyé par Madame Louise Boudreault que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk embauche Monsieur Pierre Blanc à titre d'inspecteur municipal et qu'il mandate le maire ainsi que la directrice générale à signer une entente de travail.

Adopté unanimement

15-10-582

9.3 Avis de motion pour présenter un règlement ajoutant certaines dispositions aux règlement numéro 99-303 relatif aux permis et certificats – dispositions concernant la prévention des incendies des immeubles à risque élevés ou très élevés

Avis de motion est par la présente donné par Madame Louise Boudreault qu'à une séance ultérieure, un règlement sera soumis relativement à l'ajout de certaines dispositions aux règlement numéro 99-303 relatif aux permis et certificats – dispositions concernant la prévention des incendies des immeubles à risque élevés ou très élevés.

En conformité avec l'article 445 du Code municipal, je demande dispense de la lecture du règlement et j'avise que les membres du conseil en ont déjà copie et que ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adopté unanimement

15-10-583

9.4 Mise en place d'un programme de surveillance des lacs

CONSIDÉRANT QUE la municipalité considère important la santé de nos lacs

CONSIDÉRANT QU'il est important d'informer les riverains

Il est résolu sur proposition de Monsieur Serge Morin appuyé par Madame Huguette St-Amand que le conseil avec la collaboration des associations de lacs de St-Émile-de-Suffolk mettent en place un programme de surveillance des lacs de la municipalité.

Adopté unanimement

15-10-584

9.5 Projet minier La Loutre

Aucune information n'a été reçue à la municipalité.

10 LOISIRS ET CULTURE

15-10-585

10.1 Dépouillement de l'arbre de Noël

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire perpétuer cette tradition;

Il est résolu sur proposition de Monsieur Jacques Proulx appuyé par Madame Huguette St-Amand que le conseil offre un montant de 1000\$ pour financer cette activité.

Adopté unanimement

15-10-586

10.2 Comité de loisirs St-Émile-de-Suffolk/Namur/Lac-des-Plages/Boileau

Il est résolu sur proposition de Monsieur Serge Morin appuyé par Monsieur Michel Bisson que la municipalité de St-Émile-de-Suffolk appuie la démarche de la mise en place d'une table de concertation en loisir pour les municipalités de Namur, Boileau, Lac-des-Plages et Saint-Émile-de-Suffolk et investisse la somme de 1000\$ pour l'année 2016 du projet.

Adoptée unanimement

11 AFFAIRES FINANCIÈRES

15-10-587

11.1 Dépôt des recettes du mois de septembre 2015

Un état des recettes du mois de septembre 2015 au montant de 150 130.38\$ est déposé au conseil municipal.

15-10-588

11.2 Comptes à payer du mois de septembre 2015

Il est résolu sur proposition de Monsieur Michel Bisson appuyé par Monsieur Serge Morin que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk accepte les comptes à payer du mois de septembre 2015 pour un montant total de 45 855.13\$ réparti de la façon suivante :

- Comptes à payer : chèque no 1915 à 1935. Le montant total des chèques pour le mois de septembre 2015 s'élève à 45 855.13\$

Adoptée unanimement

Je soussignée, Sylvie Désilets, secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes du mois de septembre 2015.

Sylvie Désilets, secrétaire-trésorière

12 AUTRES

15-10-589

13. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS PARTICULIÈRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

15-10-590

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite l'assistance à formuler ses questions au conseil municipal.

15-10-591

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 8h55, il est résolu sur proposition de Monsieur Michel Bisson appuyé par Monsieur Serge Morin que la présente séance soit levée.

Adoptée unanimement.

Sylvie Désilets, Directrice générale
Secrétaire trésorière

Hugo Desormeaux, Maire